



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 15 octobre 2024 à 17h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau    | - Serge Brault  |
| - Mario Dufour       | - David Dumont  |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

#### 2024-10-290 Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution #2024-10-290 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

#### 2024-10-291 Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192

#### Résolution #2024-10-291 : Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 08-0192 est en poste depuis le 09 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 08-0192 ne répond pas aux exigences du poste auquel il occupe;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a eu des comportements inadéquats qui ne saurait être toléré par la direction de la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 de l'entente sur les conditions de travail de l'employé portant le numéro 08-0192 permet au Conseil municipal de mettre fin à l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'avis que l'insatisfaction de la direction relative à cet employé justifie de mettre fin son emploi;

Sur proposition de Madame la conseillère Christine Bleau, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal met fin à l'emploi de l'employé portant le numéro 08-0192 en date du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

### Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

### 2024-10-292 Levée de l'assemblée

### Résolution #2024-10-292 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 17h04.

  
\_\_\_\_\_  
CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE  
\_\_\_\_\_  
ADOPTÉE  
JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE





# Municipalité de *Napierville*

260, rue de l'Église, C.P. 1120  
Napierville (Québec) J0J 1L0

## AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par moi, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la mairie, 260, rue de l'Église, à Napierville, **MARDI, LE 15 OCTOBRE 2024, À 17H00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

## ORDRE DU JOUR

### ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Napierville, ce 10 octobre 2024.

Julie Archambault  
Directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 15h00 et 16h00, ce 10 octobre 2024.

DONNÉ à Napierville, ce dixième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Archambault  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière